

## SOCIÉTÉ

# La nouvelle quête génétique des enfants nés d'un don de gamètes

Ils sont de plus en plus nombreux à chercher leurs origines via des tests ADN.

AGNÈS LECLAIR @AgnèsLeclair

**ÉTHIQUE** La quête génétique, c'est le nouvel espoir des enfants nés d'un don de gamètes anonyme. Après avoir bataillé pendant des années sur le plan juridique pour faire reconnaître leur droit à connaître leurs origines, ils sont de plus en plus nombreux à espérer retrouver leur donneur grâce à un test ADN effectué à l'étranger et après une enquête généalogique. Le scénario était connu mais semblait encore peu probable en France jusqu'au 15 janvier dernier. Ce jour-là, Arthur Kermalvezen, un jeune homme de 34 ans issu d'une PMA avec don de sperme anonyme, a déclaré publiquement qu'il venait de retrouver son père biologique grâce à un test génétique effectué à l'étranger.

Décidés à peser dans la prochaine révision de la loi de bioéthique, 70 jeunes adultes de la première génération d'enfants conçus par insémination artificielle avec donneur se sont lancés à ses côtés dans cette aventure malgré leurs chances encore très ténues d'aboutir. Tous font partie de l'association Procréation médicalement anonyme, qui milite pour la levée de l'anonymat du donneur, avec l'accord de ce dernier et à la majorité des enfants.

Pour l'instant, aucun n'a réussi à remonter complètement le fil de ses origines. « Mais nous avons même des donneurs qui nous ont rejoints et acceptent de faire ces tests », se réjouit Vincent Brès, actuel président de l'association. Quant à Audrey Kermalvezen, la femme d'Arthur, elle a vu confirmée son intuition qu'elle avait une demi-sœur et un demi-frère parmi les autres membres de l'association. « J'ai un père, une mère, un donneur. Je me suis construit sur ce schéma et je ne l'ai pas forcément mal vécu. Mais je suis très différente de mes parents physiquement et cela m'a toujours interrogé », explique Astrid. Cette grande blonde de 38 ans sait depuis l'âge de 12 ans qu'elle est issue d'une insémination artificielle avec un don anonyme. Depuis cet automne, elle a réalisé deux tests génétiques - AncestryDNA, puis 23andMe - commandés sur des sites américains. Depuis les années 2000, des millions de personnes dans le monde recherchent les origines géographiques de leurs ancêtres grâce à ces tests réalisés à l'étranger, principalement aux États-Unis. Interdits en France, ils sont cependant disponibles sur Internet moyennant une petite centaine de dollars. Grâce à un simple prélèvement de salive dans un tube à essai ou sur un coton-tige, ils permettent de retracer ses origines. En comparant ses résultats avec



Vincent Brès, président de l'association Procréation médicalement anonyme, le 13 février à Paris. F. BOUCHON/LE FIGARO

ceux d'autres personnes sur la même base de données, il est possible de retrouver un lien génétique avec des cousins éloignés, des grands-oncles étrangers, voire avec des demi-frères ou des demi-sœurs.

Astrid n'a pas eu droit à un « miracle ». Son test ADN l'a reliée génétiquement à quelque 3000 personnes, à des degrés très ténus. Comme un Facebook de la génétique. « Il y a encore peu de Français sur ces bases de données. Mais, dans l'avenir, je suis sûre que nous arriverons tous à avoir des informations plus précises à mesure que de plus en plus de personnes feront ces tests », prédit Astrid. En attendant, elle a trouvé une forme de passé, un ancrage. « Ces tests m'ont donné mes origines ethniques. Je me suis découvert 20 % d'origines ibériques qui viennent de mon donneur. J'ai une partie d'Europe centrale, une partie scandinave et italienne. J'ai l'impression de me connaître entièrement, d'enfin savoir qui je suis. Ça fait un bien fou ! » décrit-elle.

Toute sa vie, Clément, 28 ans, a eu l'impression de se heurter à un mur, à un secret d'État. Après l'échec de toutes ses démarches devant les tribunaux pour avoir des informations sur son donneur, le recours à un test ADN fait figure de

« constat d'échec ». « Mais c'est le seul moyen que nous avons pour accéder à nos origines », regrette-il.

Pionnier, Vincent Brès, 39 ans, a pour sa part réalisé son premier test génétique dès 2014. Il a demandé à sa mère de faire la même démarche pour cerner au plus près, par élimination, sa branche paternelle biologique. Depuis, il en a effectué deux autres pour avoir accès à d'autres banques de données et à davantage de profils génétiques. Pour l'instant, son meilleur espoir réside dans un cousin au 4<sup>e</sup> degré, un certain Michael, avec 0,39 % de patrimoine commun. C'est là que débute l'enquête généalogique, la partie la plus complexe de la recherche. À partir de ce nom, Vincent peut tenter de reconstituer un arbre généalogique paternel. En contactant Michael sur les réseaux sociaux pour lui demander de lui envoyer sa propre arborescence ou cherchant sur les sites Internet, comme Ancestry, qui donnent accès aux arbres de leurs membres. Plus le lien familial est étroit, plus la recherche est simple. Google, Facebook, LinkedIn... Les moteurs de recherche et les réseaux sociaux sont une arme de plus dans cette quête.

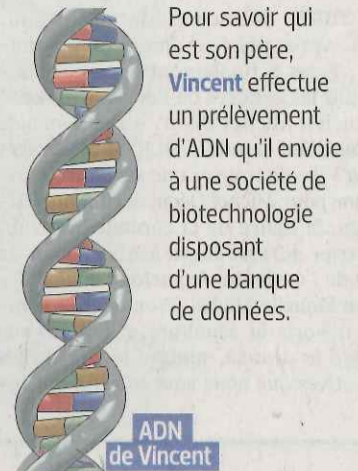
Couleur des yeux, des cheveux, caractère... Béatrice, 29 ans, a pour sa part une fausse jumelle qui ne lui ressemble en

rien. Le test ADN lui a permis de lever un doute qui la hantait depuis des années : elles sont bien issues du même père biologique. « Avec ce test, j'entrevois aussi ce qui vient de mon donneur. Ce n'est pas encore un nom, mais le portrait-robot se précise », se réjouit-elle.

En Belgique, une association d'enfants de donneurs spécialisée dans ces recherches s'est créée en mai dernier, Donorkinderen. Elle a déjà reçu 250 demandes d'enfants issus d'un don, mais aussi de parents, de donneurs et même d'enfants « officiels » de donneur en quête de nouvelles parentés. « Nous avons réussi à "matcher" 129 demi-frères ou demi-sœurs et à retrouver 16 pères biologiques, indique une de ses cofondatrices, Stephanie Raeymaekers. Sept de ces donneurs avaient fait eux aussi un test ADN et neuf autres ont été retrouvés grâce à un "arbre génétique". L'anonymat est devenu une illusion. Les médecins ne peuvent pas le garantir », avance-t-elle. Chez les enfants nés d'un don, les avis ne sont cependant pas unanimes. L'Association des enfants du don (Adedd) ne milite pas pour la levée de l'anonymat. Sans critiquer le recours aux tests ADN, son président, Christophe Masle, fait valoir que « les gamètes sont des cellules sans importance par rapport à l'éducation et à l'amour que reçoit un enfant ». « L'anonymat génétique est en passe de disparaître. Mais je crains que nous allions vers une prééminence du biologique et de la génétique sur le culturel et le social », avertit également le généticien Patrick Gaudray, qui appelle à renouveler cet épineux débat bioéthique. ■

## Comment les tests ADN dévoilent la filiation

### 1 PRÉLÈVEMENT DE SON ADN

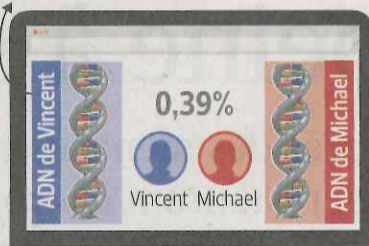


Pour savoir qui est son père, Vincent effectue un prélèvement d'ADN qu'il envoie à une société de biotechnologie disposant d'une banque de données.

### 2 ANALYSES ET COMPARAISONS

Le génome de Vincent est comparé aux ADN contenus dans la base de 23andMe grâce au programme « DNA relatives ». Son ADN correspond à 0,39 % à celui d'un individu, Michael.

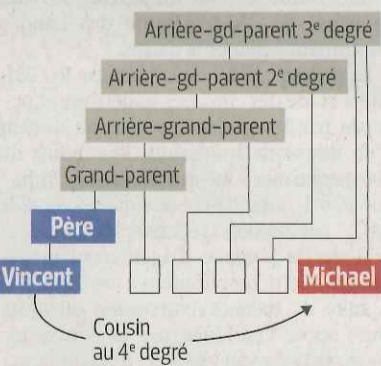
L'ADN commun à sa mère a été enlevé de la base pour éviter les correspondances inutiles



### 3 DÉCOUVERTE D'UN COUSIN

Michael est un cousin au 4<sup>e</sup> degré du côté de son père.

Pour avoir plus d'informations sur sa filiation, Vincent devra entreprendre d'autres recherches.



Infographie LE FIGARO